



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Une spécialiste du Droit constitutionnel à la tête de la licence de Droit de l'ICP campus de Rouen

Marie-Elisabeth Boggio-Motheron est responsable de la Licence de Droit sur le campus rouennais de l'Institut Catholique de Paris. Elle nous partage les étapes de son parcours et ce qui fait la spécificité de la licence de Droit de l'ICP.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Le concours d'éloquence des étudiants de Droit à Rouen

Le campus de l'ICP à Rouen a accueilli sa toute première édition du concours d'éloquence.

En savoir +



@ICP

TÉMOIGNAGE VIE DES CAMPUS À LA UNE ROUEN

Spécialiste de droit constitutionnel et de droits fondamentaux, Marie-Elisabeth Boggio-Motheron met son exigence académique et sa passion pour la réflexion critique au service de ses étudiants. Depuis sa prise de poste, elle s'investit pleinement dans le développement de la licence de Droit de l'ICP campus de Rouen, avec une attention particulière portée à l'accompagnement personnalisé et à l'ouverture intellectuelle des étudiants.

Quel est votre parcours dans le domaine du Droit ?

Après une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) au Lycée Louis-le-Grand à Paris, menée en parallèle d'études de droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, je me suis spécialisée en Droit constitutionnel et en Droits fondamentaux.

J'ai poursuivi mes recherches en doctorat à l'Université d'Orléans, où j'ai rédigé une thèse en droit parlementaire comparé entre la France et le Royaume-Uni. Mes travaux portaient plus particulièrement sur les règles de conduite non écrites qui s'imposent au sein des enceintes parlementaires, autrement dit les « pratiques parlementaires ». La dimension comparatiste a été au cœur de mon parcours et constitue l'un des aspects les plus stimulants de mes recherches.

J'ai également eu l'opportunité d'effectuer un séjour de recherche d'un semestre à l'Université d'Oxford, au sein de l'Institut de Droit Européen et Comparé, grâce au soutien de la Maison Française d'Oxford. Cette immersion m'a permis de mieux comprendre la culture politique et juridique britannique et d'enrichir considérablement mes analyses. Je recommande vivement ce type d'expérience à tout étudiant ou jeune chercheur.

Comment se passent vos débuts dans cette licence ?

J'ai la chance d'être particulièrement bien entourée et accompagnée dans ma prise de fonction, tant par mes collègues de la Faculté de Sciences Sociales, d'Économie et de Droit que par ceux du campus de Rouen.

La responsabilité d'une licence englobe de nombreux aspects – pédagogiques, organisationnels et humains – mais c'est précisément cette richesse qui me motive. La dimension humaine et universitaire de la fonction est centrale : **accompagner les étudiants dans leur progression intellectuelle et personnelle** donne tout son sens à mon engagement, même lorsque les tâches s'accumulent.

Que diriez-vous à un lycéen intéressé par cette licence ?

La licence de droit et sciences politiques de l'ICP se distingue par sa forte **dimension interdisciplinaire** et par l'accent mis sur l'**ouverture à l'international**. Ce sont, selon moi, des éléments essentiels pour former des têtes bien faites plutôt que de simples techniciens du Droit capables de réciter des connaissances. **Notre ambition est de donner aux étudiants des outils solides pour comprendre et manier le droit, mais aussi de cultiver leur curiosité intellectuelle** et leur goût pour la *disputatio*, c'est-à-dire la controverse argumentée. Savoir débattre, confronter des points de vue et construire un raisonnement rigoureux est au cœur de la formation juridique.

Quels sont les atouts de la licence de Droit de l'ICP ?

Je souhaiterais insister sur les conditions d'études dont bénéficient nos étudiants. Les promotions à taille humaine, l'accompagnement personnalisé et l'attention portée à l'**ouverture vers le monde professionnel** font de cette formation une licence de droit assez unique.

Dans un contexte où l'enseignement supérieur peut parfois sembler impersonnel, il est essentiel que les étudiants soient considérés comme des individus à part entière, et non comme de simples numéros. C'est cette **exigence humaine**, autant qu'académique, qui me paraît fondamentale aujourd'hui.

> **Découvrez la licence de Droit de l'ICP**

Publié le 25 février 2026 – Mis à jour le 24 mars 2026

A lire aussi

À LA
UNE

ROUEN

TÉMOIGNAGE

VIE DES
CAMPUS

